

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE  
CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2025-152  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE  
-----  
COMMUNE DE CASTELNAUDARY  
-----

Matière : FINANCES  
LOCALES

Sous matière :  
SUBVENTIONS

**OBJET :**  
**SUBVENTIONS A**  
**ASSOCIATIONS**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU  
EXECUTOIRE

CONVOCATION  
CONSEIL EN DATE  
DU : 02 JUIN 2025

AFFICHAGE EN  
DATE  
DU : 02 JUIN 2025

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU **18 JUIN 2025**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du mardi 10 juin 2025  
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire  
de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick  
MAUGARD, Maire

**Présents :** Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER,  
Hélène GIRAL, François DEMANGEOT, Bernard  
GRIMAUD, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES,  
Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-  
François VERONIN-MASSET, Priscillia GRANIER,  
Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude  
BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE,  
Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal  
BARTHES, Javier DE LA CASA, Agnès SOULIER,  
Bruno PERLES, Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH,  
Christian WINTERHALTER.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Procurations :**

Régine SURRE donne pouvoir à Brigitte BATIGNE,  
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à François  
DEMANGEOT,  
Delphine SANTINI donne pouvoir à Hélène GIRAL,  
Adrien ROUZAUD donne pouvoir à Michel  
RATABOUIL,  
IMEDJADJ Nadia donne pouvoir à Nicole CATHALA -  
LEGUEVAQUES  
SERRES Béranger donne pouvoir à Philippe GREFFIER.

**Absents :** Karole CAFFIER, Zohra KUFEL, Gérard  
MONDRAGON.

**Secrétaire :** Audrey GAIANI.

Envoyé en préfecture le 16/06/2025

Reçu en préfecture le 16/06/2025

Publié le **18 JUIN 2025**

ID : 011-211100763-20250610-DB2025152-DE

Monsieur le Maire rapporte à l'Assemblée les demandes d'attributions de  
subventions de fonctionnement pour les associations suivantes :

- « FNACA » (retour budget 2025 le 06/03) pour un montant de 400€ ;

- « CGT » (retour du dossier le 15/04) pour un montant de 400€ ;
- « BTP CFA OCCITANIE » (participation pour 2 apprentis Chauriens) pour un montant de 100 €.

Il rapporte également les demandes de subventions exceptionnelles pour les associations suivantes :

- « Association sportive du Collège des Fontanilles » (championnat hand-ball) pour un montant de 500€ ;
- « Cohé'son » (Hébergement Camping) pour un montant de 409 € ;
- « FJEP Hand Ball » (Frais matchs reportés) pour un montant de 567 € ;
- « LAC Lauragais Athlétic Club » pour un montant de 600 € ;
- « EMMAUS » (Mise aux normes électrique) pour un montant de 3 000 € ;
- « Amicale retraités Mairie » (Achat frigo) pour un montant de 300 €.

Vu la Commission des Finances en date du 05 juin 2025.

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**AUTORISE** le versement des subventions détaillées ci-dessus.

**PRECISE** que ces subventions seront prélevées au budget Ville 2025 sur l'article 65748.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

|                                                       |                                                                                     |
|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Ampliation faite le                                   | <b>18 JUIN 2025</b>                                                                 |
| Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : | <b>16 JUIN 2025</b>                                                                 |
| Par publication le :                                  | <b>18 JUIN 2025</b>                                                                 |
| Par délégation,<br>Le Directeur Général des Services  |                                                                                     |
| Nicolas NAYRAL                                        |  |

Castelnaudary, le 10 juin 2025

Le Maire,

Patrick MAUGARD

